

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 DE LA COMMUNE DE SOMMERVIEU**

Séance du 06 AVRIL 2017

L'an deux mil dix-sept, jeudi 06 avril, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme LEPOULTIER Mélanie, Maire de SOMMERVIEU.

Présents : Mélanie LEPOULTIER, Bruno LAPORTE, Rachel BOBEE, Cédric CAHU, Valérie VICTOIRE, Sophie DROUAIRE, Nicolas BLIN, Olivier CHARMARTY, Julie PHILIPPE, Hubert FOLLIOU, Francis DOREY, Nadège LEROSIER, Serge GUILLOTIN.

Procurations : Nathalie GUILBERT à Sophie DROUAIRE
 Céline RICHARD à Bruno LAPORTE

Secrétaire de séance : Olivier CHARMARTY

Date de convocation : 29/03/2017.

-I- COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2016.

-I- COMMUNE

-I- COMPTE ADMINISTRATIF 2016

M LAPORTE, Adjoint au Maire chargé des Finances, présente le compte administratif 2016 aux membres du Conseil Municipal.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES		RECETTES
011	93699.61	70	13170.75
012	191527.27	73	304764.36
014	65080	74	171701.86
65	92404.27	75	9233.17
66	22702.20	77	
67	0.18	013	1644.01
Total	465413.53	Total	500514.15

SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES		RECETTES
20		10	23888.30
21	48535.10	1068	
23		13	2083
13		16	0.18
16	26141.58		
040		040	
041		041	
TOTAL	74676.68	TOTAL	25971.48

ETAT DES R.A.R. au 31/12/2016

SECTION BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

EXERCICE 2016

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Compte	Objet	Montant	Compte	Objet	Montant
2031	Frais d'études	18180	1323	Subv. CD14	11136
21318	Travaux bâtiments publics	2177	1328	Subv. Autres	12587
TOTAL		20357			23723
BALANCE					+3366

RESULTAT DE CLOTURE 2016

Section	Clôture 2015	Affectation à l'investissement 2016	Résultat 2016	Clôture 2016
Investissement	30133.52	0	-48705.20	-18571.68
Fonctionnement	228010		+35100.62	263110.62
Total	258143.52	0	-13604.58	244538.94

Avant le vote, Madame le Maire quitte la salle. Le Conseil Municipal nomme à l'unanimité Hubert FOLLIOU, Conseiller municipal, président de séance.

Le quorum est respecté.
 La commission des finances a émis un avis favorable le 09/03/2017.

A l'unanimité, le Conseil Municipal vote le compte administratif 2016 présenté ci-dessus.

COMMUNE DE SOMMERVIEU – CONSEIL MUNICIPAL DU 06 AVRIL 2017
Après le vote, Madame le Maire rejoint la salle et reprend la présidence de la séance.

-2- COMPTE DE GESTION 2016

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte de gestion 2016 du Receveur municipal qui présente des écritures et des résultats identiques à ceux du compte administratif 2016.

-3- AFFECTATION DE RESULTAT

Vu le résultat de clôture 2016,
Vu l'état des restes à réaliser,
Vu la dissolution du SIVOM du BESSIN EST et l'intégration des résultats reversés à la commune de Sommervieu (soit +14379.99 EUR en section d'investissement et -3575.64 EUR en section de fonctionnement),
A l'unanimité,

Affectation du résultat de clôture 2016 au budget primitif 2017 comme suit :

- **R001 (dépense d'investissement) : 4191.69** (soit résultat commune 2016 – résultat SIVOM 2016 : -18571.68+14379.99= -4191.69).
- **Compte 1068 Affectation aux Réserves (recette d'investissement) : 825.69** (soit -4191.69+3366=-825.69).
- **R002 (recette de fonctionnement) : 258709.29** (soit résultat commune 2016 – résultat SIVOM 2016 – affectation aux réserves : +263110.62-3575.64-825.69 = 258709.26).

-II- LOTISSEMENT

-1- COMPTE ADMINISTRATIF 2016

M LAPORTE, Adjoint au Maire chargé des Finances, présente le compte administratif 2016 aux membres du Conseil Municipal.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
011		042	215965.56
042	392468.84	043	7393.48
043	7393.48	70	183976.76
65	80	77	
66	7393.48	75	3.22
Total	407335.80	Total	407339.02

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	RECETTES
----------	----------

COMMUNE DE SOMMERVIEU – CONSEIL MUNICIPAL DU 06 AVRIL 2017

040	215965.56	040	392468.84
16	125000	16	
Total	340965.56	Total	392468.84

RESULTAT DE CLOTURE

Section	Clôture 2015	Résultat 2016	Clôture 2016
Investissement	+7531.16	51503.28	59034.44
Fonctionnement	+151584.74	3.22	151587.96
Total	+159115.90	51506.50	210622.40

Avant le vote, Madame le Maire quitte la salle. Le Conseil Municipal nomme à l'unanimité Hubert FOLLIOU, Conseiller municipal, président de séance.

Le quorum est respecté.

La commission des finances a émis un avis favorable le 09/03/2017.

A l'unanimité, le Conseil Municipal vote le compte administratif 2016 présenté ci-dessus.

Après le vote, Madame le Maire rejoint la salle et reprend la présidence de la séance.

-2- COMPTE DE GESTION 2016

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte de gestion 2016 du Receveur municipal qui présente des écritures et des résultats identiques à ceux du compte administratif 2015.

-3- AFFECTATION DE RESULTAT

Vu le résultat de clôture 2016,

A l'unanimité, affectation du résultat de clôture 2016 au budget primitif 2011 comme suit :

- R002 (excédent reporté recette fonctionnement) : +151587.96
- R001 (excédent reporté recette investissement) : +59034.44

-2- BUDGETS PRIMITIFS 2017.

-I- COMMUNE

-1- M LAPORTE, Adjoint au Maire chargé des Finances, présente le budget primitif 2017 aux membres du Conseil Municipal.

La commission des finances, réunie en séance le 09/03/2017, a émis un avis favorable sur le projet de budget présenté.

Par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions, le Conseil Municipal vote par chapitre le budget primitif 2017 qui s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES		RECETTES
011	106800	70	12100
012	211600	73	301175
65	99806	74	176262
66	21700	75	8000
67	100	042	
014	65100	76	
022	22487	013	
023	88653.29	002	258709.29
Total	616246.29		756246.29

SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES		RECETTES
16	27230	16	93000
20	18180	1068	825.69
21	252414.50	10	17500
23		13	99744
001	4191.69	021	88653.29
020	296.79	024	2590
Total	302312.98		302312.98

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Tableau des subventions soumis au vote :

Association	Montant subvention	Ne prend part ni	Sens du vote
-------------	--------------------	------------------	--------------

		débat ni au vote	
ACPG Sommerveiu	230	0	15
USI Bessin Nord	3000	0	15
ADMR secteur Ryes	200	0	15
Comité des fêtes de Sommerveiu	1500	0	15
Société de chasse - Sommerveiu	250	0	15
Sommergeek	1000	1	14
APE Sommerveiu	1500	0	15
Le Temps de vivre Sommerveiu	500	0	15
ARES Sommerveiu	500	1	14
Revivre en Faim	50	0	15
Association des paralysés de France	50	0	15
Ligue contre le cancer	100	0	15
Croix Rouge	50	0	15
TOTAL	8930		

Le tableau des subventions est adopté à l'unanimité.

VOTE DES TAUX 2017

Rappel des taux des taxes directes communales 2016 :

T.H.: 15.55
 FB : 27.04
 FNB : 43.78

DELIBERATION

A l'unanimité, le Conseil Municipal vote les taux des trois taxes directes locales 2017 comme suit :

T.H.: 15.55
 FB : 27.04
 FNB : 43.78

II. LOTISSEMENT

-1- M LAPORTE, Adjoint au Maire chargé des Finances, présente le budget primitif 2017 aux membres du Conseil Municipal.

La commission des finances, réunie en séance le 09/03/2017, a émis un avis favorable sur le projet de budget présenté.

A l'unanimité, le Conseil Municipal vote par chapitre le budget primitif 2017 qui s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES		RECETTES
011	167000	042	387000
042	215965.56	043	5000
043	5000	70	350000
65	100100	77	
66	5000	75	
		002	151587.96
Total	493065.56	Total	893587.96

SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES		RECETTES
040	387000	040	215965.56
16	275000	16	387000
		001	59034.44
Total	662000	Total	662000

-3- ACQUISITION D'UN MICRO TRACTEUR.

Mme le Maire rappelle la nécessité d'acquérir un micro-tracteur avec broyeur pour équiper le service technique communal.

Mr Cahu expose que près de 11 devis ont été obtenus auprès de 4 fournisseurs différents et présente le tableau comparatif des ces offres étudiées préalablement en commission travaux du 23/03/2017. Après étude comparative, la commission propose de retenir le micro-tracteur JOHN DEERE 3036E avec broyeur LIBEC 123M pour un montant total de 15839,76 EUR TTC (y compris carte grise et reprise du kiotiCK20, du Yanmar LD18 et du broyeur).

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- 1- décide de retenir le devis de l'entreprise CHIVOT Verts Loisirs de ROTS (14980) d'un montant de 15839,76 EUR TTC pour l'acquisition d'un micro-tracteur gamme motoculture JOHN DEERE 3036E avec broyeur LIBEC 132M tel qu'exposé ci-dessus.
- 2- autorise Mme le Maire à signer le devis et à procéder à toutes démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

-4 TRAVAUX CLOCHER DE L'EGLISE : DEMANDES DE SUBVENTIONS.

Mme le Maire rappelle que la fragilité de la pointe du clocher a été révélée lors de la mise en place du nouveau paratonnerre. Plusieurs devis ont été obtenus auprès de différentes entreprises. Le dernier devis ajusté avec option pointe de clocher intégrale est d'un montant de 23968,69 EUR HT soit 28762,43 EUR TTC. (devis n°2469^B2016 de l'entreprise Maisons d'Histoire). Le plan de financement pourrait être le suivant : Aide aux Petites Communes rurales (Conseil Départemental – APCR 40% du HT), Réserve parlementaire et fonds propres. Les travaux pourraient être réalisés au cours du second semestre 2017.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- 1- approuve le projet de réparation de la pointe du clocher de l'église.
- 2- approuve le montant prévisionnel de dépenses d'un montant de 23968,69 EUR HT soit 28762,43 EUR TTC.
- 3- approuve le plan de financement et le calendrier présentés.
- 4- charge Mme le Maire à solliciter l'Aide aux Petites Communes Rurales (APCR 2017) auprès du Conseil Départemental du Calvados.
- 5- charge Mme le Maire de solliciter une subvention pour travaux divers d'intérêt local.

-5- TRAVAUX CLOCHER DE L'EGLISE : CONVENTIONS DE PARTENARIAT.

Mme le Maire expose aux membres du Conseil Municipal la possibilité de mettre en place différents partenariats avec des financeurs ou porteurs de projets de mécénat. Après avoir délibéré, le Conseil décide d'une part de ne pas signer les conventions de partenariat parce que non adaptées au projet de restauration de l'église (nature et montant du projet, partenariat déjà en place sur le territoire communal...) et d'autre part autorise Mme le maire à contacter le fonds d'initiative d'une institution bancaire.

-6- ORGANISATION DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE

Mme le Maire fait le point sur l'organisation de l'élection présidentielle (23 avril et 07 mai).

-7- QUESTIONS DIVERSES

Différents sujets sont abordés : clôture du stade, chasse aux œufs, chiens dans le parc municipal, signalétique place handicapée Place de l'Orangerie.

Affiché le 12/04/2017.

Conformément à l'article L2121-25 du C.G.C.T.,

Le Maire,
Mélanie LEPOULTIER

